



COUPE SPORTWIN
BULLETIN D'INSCRIPTION
SAISON 2012

PILOTE

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

ADRESSE MAIL :

TELEPHONE FIXE :

MOBILE :

DATE DE NAISSANCE :

PERMIS N° :

LICENCE N° :

TYPE :

MOTO CLUB :

NOMBRE D'ANNEES DE LICENCE :

CASM N° :

PALMARES :

N° DE COURSE SOUHAITE :



Siège Social et courrier : SPORTWIN CLUB – en Mairie – 1 place Saint-Antoine – 01630 PERON

Tél : 06 80 98 01 69 – email : sportwin.td@sfr.fr

Site : www.cybermotard.com

Association régit par la loi du 1^{er} juillet 1901 – n° d'enregistrement : W013000287



SPONSOR PRINCIPAL :

AUTRES SPONSORS :

MACHINE

MARQUE :

TYPE :

ANNEE :

CYLINDREE :

ALESAGE / COURSE :

PROTOTYPE :

OUI NON

DESCRIPTIF :

PROPRIETAIRE :

INSCRIPTION à l'année : oui non

**Les pilotes inscrits à l'année bénéficient du podium Michelin.
Votre règlement de 450 € (pour 6 épreuves) à l'ordre de SporTwin
Club, à renvoyer au siège.**

Banque :

Cash - chèque n° :

En 3 fois - 150 € retiré à réception - chèque n° :

- 150 € retiré le 31 janvier - chèque n° :

- 150 € retiré le 29 février - chèque n° :

**Le fait de s'engager à la Coupe SporTwin saison 2012,
implique l'acceptation de son règlement dans sa totalité.**

Date :

Signature :



ENGAGEMENTS

DATE	COURSE	INSCRIT à l'année	INSCRIT à la course	ENGAG.	TOTAL
31 mars 1 ^{er} avril	ALES 2 finales	0	100	240	
28 - 29 avril	BRESSE 2 finales	0	100	240	
12 - 13 mai	NOGARO 2 finales	0	100	240	
30 juin 1 ^{er} juillet	LE VIGEANT 2 finales	0	100	240	
28 - 29 juillet	DIJON 2 finales	0	100	240	
25 - 26 août	LE CASTELLET 2 finales	0	100	240	

Etablir 1 chèque par course.

Les chèques seront encaissés 21 jours avant la course.

Les engagements seront clos impérativement 21 jours avant la date de chaque manifestation.

Se référer à l'article 6 du règlement.

Banque :

Chèques n° :

-
-
-
-
-
-
-

Date :

Signature :